LBPAM ISR ABSOLUTE RETURN CREDIT L

RAPPORT MENSUEL FINANCIER AU 30 SEPTEMBRE 2025

Guillaume Fradin
Henriette Le Mintier

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du Compartiment est double : - chercher à réaliser, sur la durée de placement recommandée (3 ans), une performance nette de frais de gestion réels supérieure à celle de son indicateur de référence (l'€STR capitalisé quotidiennement) majorée comme suit pour chacune des catégories d'actions du Compartiment : • Objectif de performance supérieure de 2,8 % par an à celle de l'€STR pour les actions X: • Objectif de performance supérieure de 2,5 % par an à celle de l'€STR pour les actions GP: • Objectif de performance supérieure de 2,5 % par an à celle de l'€STR pour les actions I : • Objectif de performance supérieure à 2 % par an à celle de l'€STR pour les actions L, - et mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

Actif net global	**588,63 M€**
VL part L	**115,41 €**

Caractéristiques de la SICAV

Composition de l'indicateur de référence*	
ESTR Capitalisé	100%

* Depuis le 03 janv. 2022

Caractéristiques	
Date de création de l'OPC	14/11/2018
Date de 1ère VL de la Part	16/07/2021
Durée minimale de placement recommandée	3 ans et plus
Classification SFDR	Article 8
Société de gestion	LBP AM
Dépositaire	CACEIS BANK
Eligible au PEA	Non
Valorisation	
Fréquence de valorisation	Quotidienne
Nature de la valorisation	Cours de clôture
Code ISIN part L	FR0014004IP7
Ticker Bloomberg part L	LBABRCL FP
Lieu de publication de la VL	www.lbpam.com
Valorisateur	CACEIS Fund Administration SA
Souscriptions-rachats	
Heure limite de centralisation auprès du dépositaire	13h00
Heure limite de passage d'ordre auprès de La Banque Postale	Néant
Ordre effectué à	Cours Inconnu
Souscription initiale minimum	Néant
Décimalisation	1/100 000 ème de part
Frais	
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,10% TTC de l'actif net
Commissions liées aux résultats	Néant
Commission de souscription	2,5% maximum (dont part acquise : Néant)
Commission de rachat	Néant

NOTATION MORNING STAR ™
EUR Flexible Bond
★★★★★
Au 31-07-2025

NOTATION MORNINGSTAR SUSTAINABILITY ™
Au 30-06-2025

NOTATION QUANTALYS ™
Performance absolue euro taux
Au 31-08-2025

PROFIL DE RISQUE

1	**2**	3	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

Performances arrêtées au 30 septembre 2025

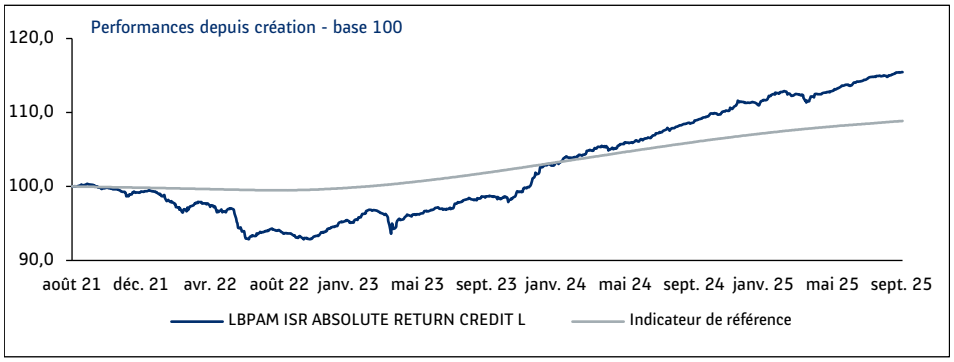

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	6 mois	1 an	3 ans	Depuis création
OPC	3,66%	0,43%	2,83%	5,79%	24,00%	15,44%
Indicateur de référence	1,74%	0,17%	1,05%	2,57%	9,39%	8,86%
Ecart de performance	1,92%	0,26%	1,78%	3,22%	14,61%	6,58%

PERFORMANCES ANNUELLES	2024	2023	2022	2021*
OPC	8,09%	7,94%	-3,94%	-0,64%
Indicateur de référence	3,80%	3,28%	-0,02%	-0,17%
Ecart de performance	4,29%	4,66%	-3,92%	-0,47%

* Depuis le 16/07/2021

PERFORMANCES ANNUALISÉES	3 ans	Depuis création
OPC	7,43%	3,55%
Indicateur de référence	3,03%	2,08%
Ecart de performance	4,40%	1,47%

Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE	sur 6 mois	sur 1 an	sur 3 ans	Depuis création
Volatilité de l'OPC	1,30%	1,35%	1,98%	2,13%
Ratio de Sharpe	2,79	2,39	2,22	0,69

Données calculées sur le pas de valorisation.

	Plus forte perte historique	Début de la plus forte perte	Fin de la plus forte perte	Délai de recouvrement (j)
Perte maximale depuis création	-7,49%	17/09/2021	13/10/2022	412

Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque (mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille.

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

Le mois de septembre a confirmé la résilience de l'économie mondiale. En Europe, l'indice PMI composite s'est légèrement amélioré à 51,2, traduisant une activité économique en expansion. Toutefois, les dynamiques restent contrastées entre les secteurs et les pays : l'Allemagne bénéficie d'un secteur des services robuste, tandis que la France continue de souffrir d'une incertitude politique persistante. Cette situation a d'ailleurs conduit l'agence de notation Fitch à abaisser la note souveraine française à A+. Ce déclassement n'a cependant eu qu'un impact limité sur les marchés, le spread français à 10 ans restant stable autour de 80bp, signe que le risque était déjà largement anticipé. Par ailleurs, La BCE a maintenu ses taux directeurs inchangés, estimant que sa politique monétaire reste bien calibrée dans un contexte d'inflation proche de sa cible. Aux États-Unis, la Réserve fédérale a abaissé ses taux de 25bp, invoquant le ralentissement du marché du travail observé ces derniers mois, malgré l'accélération de l'inflation sous-jacente à +2,9 %. Par ailleurs, la croissance au deuxième trimestre a surpris à la hausse à 3,8%, portée par une consommation des ménages et des investissements privés soutenus. Côté marchés, les courbes de taux se sont aplaties des deux côtés de l'Atlantique, avec une baisse notable des rendements longs. Les spreads de crédit ont repris leur resserrement après l'élargissement observé en août, tant sur l'Investment Grade (-6bp) que sur le High Yield (-15bp). L'activité primaire est restée particulièrement soutenue, avec des niveaux records atteints en septembre, portée par une forte demande des investisseurs et une grande diversité d'émetteurs, qu'ils soient bancaires, corporate high yield ou américains.
Au cours du mois, la sensibilité crédit du portefeuille a été augmentée d'une année et demie. Elle s'est faite par 1/ Une participation active aux émissions primaires, sur des souches senior, subordonnées et hybrides. 2/ Un renforcement de l'exposition aux dettes subordonnées sur le marché secondaire (en plus du marché primaire), portant leur exposition à 39 %, en progression de 6,5 % sur le mois. Cette dynamique s'est accompagnée d'une hausse équivalente de l'exposition au HY. 3/Un arbitrage de notre couverture en CDS Itraxx Main (IG) au profit de l'Itraxx Xover (HY), attractif en termes de valorisation et plus représentatif de notre confiance sur le segment IG. Côté taux, la duration a été allongée d'une année, principalement via des achats sur l'Allemagne (10 ans) et le Royaume-Uni (3 mois), et malgré la vente des taux américains. Enfin, notre position vendeuse sur le spread français/allemand a été clôturé.

Ce document est destiné aux seules personnes initialement destinataires et il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu. Il n'est ainsi ni reproductible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de LBP AM, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers.

LBPAM ISR ABSOLUTE RETURN CREDIT

ESTR Capitalisé

30 septembre 2025

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET

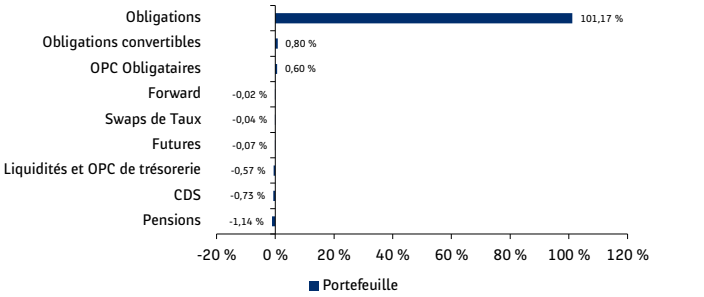

INDICATEURS CLÉS

Nombre de titres en portefeuille	238
Sensibilité *	2,57
Duration *	2,72
Rendement actuariel *	4,55
Maturité moyenne en date de prochain call *	4,51 ans
Rating moyen *	BBB-

Indicateurs calculés au pire sauf indication contraire

PRINCIPALES CONTRIBUTIONS À LA SENSIBILITÉ

Libellé	Contribution à la sensibilité	Note ISR	% de l'actif net
VERIZON COMM INC 3.750% 06-08-37	0,07	6	0,76%
TELEFONICA EMIS 3.941% 25-06-35	0,07	7	0,86%
ASR NEDERLAND NV TR	0,06	8	0,90%
SOGECAP SA TR	0,06	8	0,88%
BRITISH TELECOMM 3.750% 03-01-35	0,06	8	0,72%

RÉPARTITION PAR NOTATION AGGREGEE LONG TERME EN % DE L'ACTIF NET *

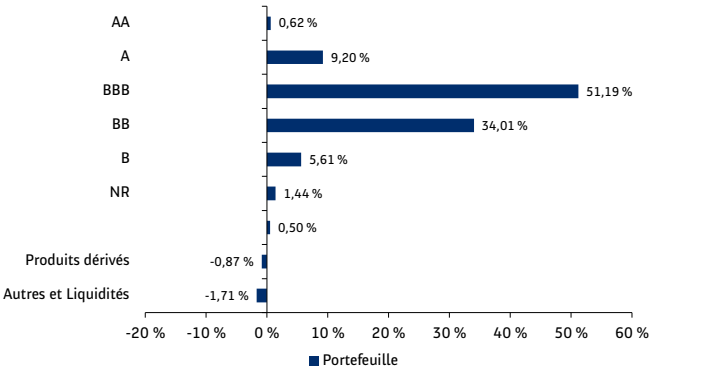

Algorithme de Bâle.

OPC EN PORTEFEUILLE

Libellé	Catégorie AMF	% de l'actif net
OSTRUM SRI CASH Z (C/D) EUR	Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme	1,32%
LBPAM ISR DETTES FINANCIERES FLEXIBLE I	Obligations et autres titres de créances internationaux	0,60%
OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR	Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) court terme	0,24%

RÉPARTITION PAR MATURITÉ EN % DE L'ACTIF NET * calculée en date du prochain call

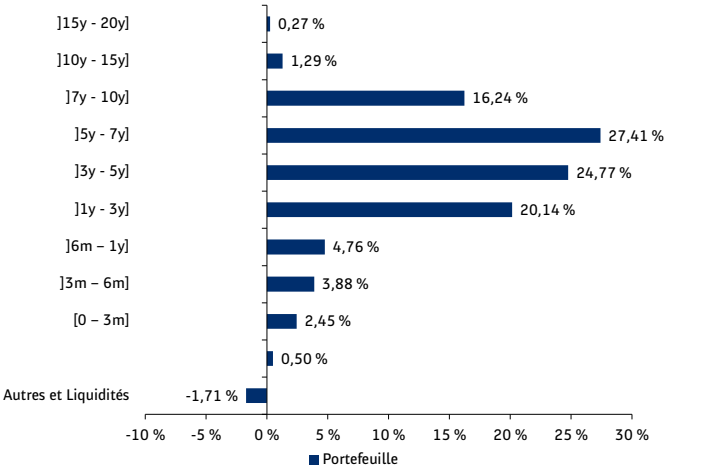

Peut comprendre des titres callable dont la première date de call est passée

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE PAR ÉMETTEUR EN % DE L'ACTIF NET *

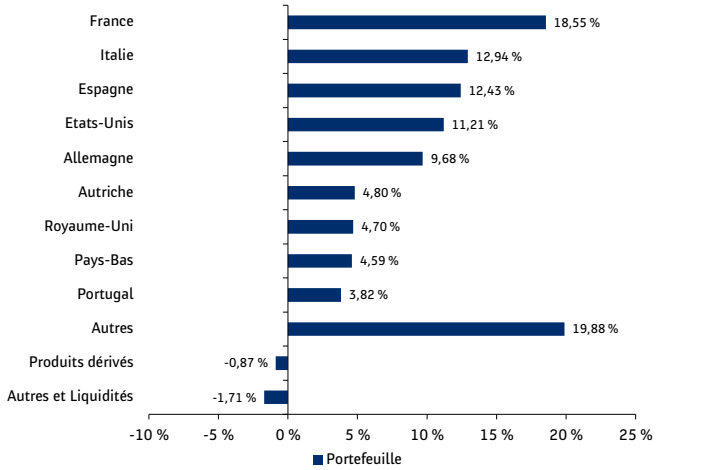

EXPOSITION NOTATION LONG TERME/ SECTEUR (EN CONTRIBUTION À LA SENSIBILITÉ ET EN % DE L'ACTIF NET) *

	AAA	AA	A	BBB	<BBB	NR	NA	Total	% de l'actif net
Finance	0,00	0,05	0,34	1,21	0,59	0,02	0,00	**2,20**	**58,31%**
Communications	-	-	-	0,42	0,14	-	-	**0,56**	**10,11%**
Biens de consommation non-cycliques	-	-	0,15	0,17	0,10	0,00	-	**0,41**	**10,12%**
Services aux Collectivités	-	-	-	0,27	0,06	-	-	**0,33**	**7,11%**
Industrie	-	-	-	0,12	0,12	-	-	**0,24**	**5,23%**
Obligations	-	-	0,06	0,09	0,07	-	-	**0,22**	**5,43%**
Biens de consommation cycliques	-	-	0,03	0,08	0,03	-	0,00	**0,14**	**5,79%**
Technologie	-	-	-	0,04	-	-	-	**0,04**	**0,49%**
Produits dérivés	-	-	-	-	-	-	-1,57	**-1,57**	**-0,87%**
Autres et Liquidités	-	-	-	-	-	-	0,00	**0,00**	**-1,71%**
Total	**0,00**	**0,05**	**0,57**	**2,39**	**1,11**	**0,02**	**-1,57**	**2,57**	**100,00%**

Classification Bloomberg - niveau 1 / réalisé sur l'exposition globale.

*** Réalisé par transparence ; la catégorie OPC regroupe les OPC non traités par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités inclut les OPC monétaires.**

Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.

LBPAM ISR ABSOLUTE RETURN CREDIT L

RAPPORT MENSUEL ESG AU 30 SEPTEMBRE 2025

PROFIL GREaT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Amélioration de note[1]
Taux de retraitement de l'univers de comparaison	25%
Score GREaT moyen pondéré du portefeuille	6,97
Score GREaT moyen pondéré de l'univers de comparaison retraité[2]	6,65

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

[1] L'approche ESG dite en 'amélioration de note' consiste à obtenir un score GREaT moyen pondéré du portefeuille supérieur à celui de l'univers de comparaison retraité.

[2] L'univers de comparaison retraité correspond à l'univers duquel on a retiré un pourcentage d'émetteurs - correspondant au taux de retraitement de l'univers de comparaison - étant sur une liste d'exclusion applicable au portefeuille et/ou ayant les pires scores GREaT.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREaT

Gouvernance responsable

Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires.

Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines ou naturelles : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement.

Transition Energétique

Maitriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un modèle plus sobre et plus durable.

Développement des Territoires

Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durables sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien avec la chaîne de de valeur.

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable	Type de comparable
G - Gouvernance Responsable	**6,31**	94,2%	**5,82**	98,4%	
R - Gestion Durable des Ressources	**7,02**	94,2%	**6,00**	98,3%	Univers de comparaison
E - Transition Energétique	**6,89**	94,2%	**6,03**	98,3%	
T - Développement des Territoires	**6,37**	93,7%	**5,89**	88,0%	

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT

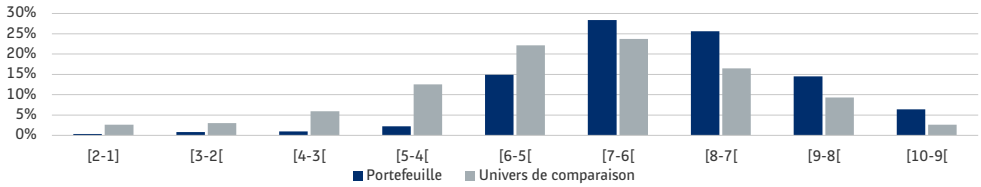

Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	T
ELECTRICITE DE FRANCE	1,4%	10,00	12,6%	31,7%	23,8%	31,9%
EDP SA	0,8%	10,00	8,1%	30,9%	30,1%	30,9%
MERCIALYS SA	0,6%	10,00	19,8%	25,6%	33,8%	20,9%
EDP SERVICIOS FINANCIEROS ESPANA SA	0,2%	10,00	8,1%	30,9%	30,1%	30,9%
COVIVIO SA/FRANCE	0,2%	9,85	20,5%	28,1%	27,9%	23,5%

LBPAM ISR ABSOLUTE RETURN CREDIT L

RAPPORT MENSUEL ESG AU 30 SEPTEMBRE 2025

INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	43,0%	10,0%

Au sens du réglement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.
Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables

Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Alignement net zéro	36,4%	18,6%
Taux de Couverture	100,0%	100,0%

Indicateur 2 - Gouvernance	Portefeuille	Comparable
Mixité au sein des organes de gouvernance	39,7%	38,2%
Taux de Couverture	82,2%	56,6%

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1

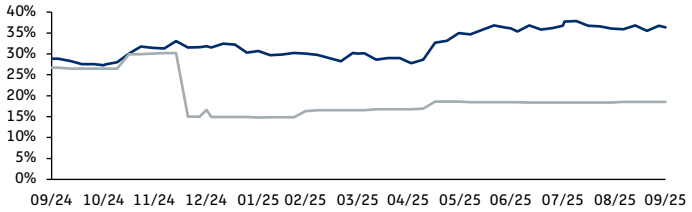

HISTORIQUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 2

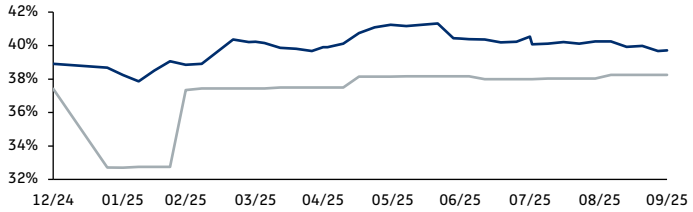

Portefeuille Univers de comparaison

Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Trajectoire Net Zero Source(s) : CDP_TEMP	Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTI.	%

Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Mixité au sein des organes de gouvernance Source(s) : MSCI,ASSET4,GAIARATING	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres.	Average % Of Women in Board

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables
Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :
- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
- La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
- La transition économique et Energétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
- Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base.

Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et EthiFinance Ratings).
La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :
- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 – 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs ayant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.